

**Relevé de conclusions du conseil de quartier  
du 29 juin 2010**

**Co-Présidents** : Gaëlle MANGIN, Francis MATHIEU.

**Elus municipaux** : Amaury BREUILLE ; Nicolas MARJAULT ; Jacques TAPIN ; Gérard ZABATTA.

**Membres** : Joëlle AUMONIER ; Agnès CANTIN ; Roland COLLOT ; Florian DESCOURTIEUX ; Jacques DUBE ; Emilie DUDOUIT ; Yannick KERVRAN ; François LECHAT ; Jean-Michel MINIOT ; François NAUD ; Jean-Paul RICHEL ; Alain ROBERT ; Philippe RONDONNET .

**Direction Vie Participative** : Laurence FAUCON ; Sabrina ROUSSEAU.

**Excusés** : Jacques ARTHUR ; Béatrice AVRIL ; Jean-Louis CASSETTE ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Gaëlle FLEURY ; Danièle GANDILLON ; Fanny JESIORSKI ; Guillaume JUIN ; Gérard MACKÉ ; Sylvie MIOT ; Rémy PERRIN ; Alain PIVETEAU ; Jacques THOLLET .

**Absents** : Olivier BERNAUDEAU ; Ghislaine BERTHEAU ; Sylvie DUBUC ; Claude EPAMINONDAS ; Mireille GUERINEAU ; David BODIN ; Françoise BUREAU ; Henri GARNAUD ; Jean-Claude GAUDIN ; Francette GIRAUD ; Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA ; Isabelle LABROUSSE ; Valérie NICOLE ; Hugues ROUMEZIN ; Michel TOURNIE.

**Public** : 6 personnes.

**Ordre du jour :**

- Présentation de l'aménagement de la RD611 – RD650 par Gérard Zabatta,
- Projet TECIVERDI et inauguration de la Place Georges Renon,
- Information sur l'extension du CAMSP, rue Camille Desmoulins et levée de l'option parking,
- Point sur les dossiers en cours,
- Questions et informations diverses : formation des conseillers, dates des prochaines réunions...

**1/ Présentation de l'aménagement de la RD611 – RD 650** par Gérard Zabatta, Conseiller général et Conseil municipal.

**A) Analyse paysagère**

La RD611 constitue une véritable limite paysagère entre les quartiers péri-urbains au nord et la campagne au sud.

Avant ces travaux routiers, la route de Saint Jean d'Angély constituait l'axe sud de pénétration vers Niort, mis en valeur par la rectitude du tracé et le double alignement de platanes.

La construction de l'échangeur a cassé cette logique d'organisation urbaine.

D'un paysage urbain, le site a été transformé en paysage routier avec ses caractéristiques de girations, bretelles, pentes et largeurs de chaussée.



**Analyse paysagère : Nord de l'échangeur**

Du fait de la hauteur, l'automobiliste sur la rocade peut apercevoir (ponctuellement) : des vues lointaines sur la ville (clochers), en premier plan, le giratoire et le mât d'éclairage et le restaurant routier (abords à améliorer), les délaissés de l'échangeur avec le bassin, la zone d'activités.

**Un paysage très hétérogène, peu qualifiant comme entrée de ville.**

Vues lointaines sur la ville



1<sup>er</sup> plan: le giratoire



Remblai – stockage de matériaux



Bassin



**Analyse paysagère : au Sud de l'échangeur**

A la sortie de la rocade, l'automobiliste se trouve immédiatement dans un paysage très végétalisé.

L'organisation du paysage est simple et claire : tracé d'un giratoire et de voies d'accès dans un paysage rural de bocage.

**B) Principe d'aménagement**

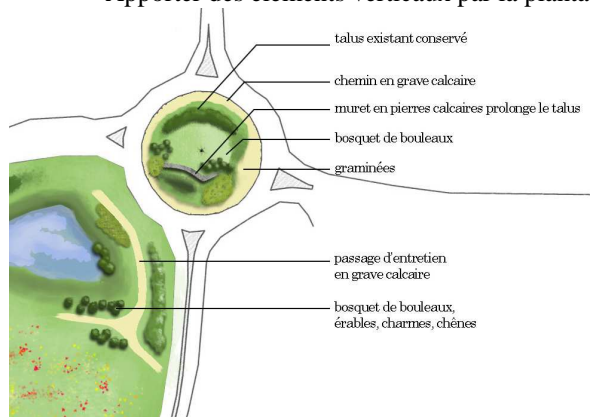
- Marquer l'entrée de ville par l'aménagement du giratoire
- Mettre en valeur le bassin et le giratoire
- Masquer la rocade et son remblai
- Intégrer le giratoire dans son environnement paysager



**Principes d'aménagement : au Nord de l'échangeur**

**Marquer l'entrée de ville et créer une dynamique dans l'aménagement**

- Utiliser les matériaux du site : grave-calcaire pour les cheminements, moellons de calcaires pour le muret
- Protéger le bassin pour une dépression, plantée de graminées et d'arbrisseaux.
- Apporter des éléments verticaux par la plantation de bosquets de bouleaux .





### **Principes d'aménagement : au Nord de l'échangeur**

Le grand délaissé est en cours de terrassement de façon à obtenir des pentes plus douces et plus naturelles depuis la rocade vers le bassin.

Ces pentes sont plantées de massifs d'arbres et d'arbustes d'essences locales, afin de masquer la rocade depuis la sortie de Niort. Le large espace entre les pentes et le bassin est semé d'une prairie fleurie : mélange de graminées et d'annuelles.

*Exemple de mélange d'annuelles : coquelicot, lin, centaurée, souci, nigelle, marguerite.*

Le bassin est accompagné d'un chemin d'entretien recouvert en grave-calcaire et les rives sont plantées de saules et vivaces de milieu humide : carex, roseaux, iris, salicaire...



### **Principes d'aménagement : au Sud de l'échangeur**

Diminuer l'importance de l'ouvrage en béton par des plantations sur le giratoire et sur le talus de l'ouvrage.

Insérer le giratoire dans son environnement paysager par des plantations d'essences locales : érables, chênes, charmes, noisetiers, cornouillers...

**Projet validé par le CQ à l'unanimité.**

### **2/ Projet « Téciverdi » et inauguration de la place Georges Renon** par Francis Mathieu et Philippe Rondonnet.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 2 juillet à 18h en présence de Madame le Maire et de la fanfare « La Compagnie du Coin »

Vers 19h, la compagnie a invité les participants à se rendre à la Maison de quartier de Saint Florent pour le verre de l'amitié.

Au Centre Socio culturel, les arbres de « Téciverdi » créés par la commission, du CQ, des habitants du quartier et des élèves de l'école Louis Pasteur ont été exposés dans la cour. Ce moment de découverte a été suivi d'un discours de Béatrice Avril, qui s'est beaucoup impliquée dans l'évènement.

### **3/ Projet d'extension du CAMSP rue Camille Desmoulins** par Jacques Tapin, Adjoint au Maire.

**CAMSP = Centre d'Action Médico Sociale Précoce.**

*A quoi sert les CAMSP ?*

Les CAMSP sont des Centres qui reçoivent des enfants, de la naissance à 6 ans, présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées.

*Les objectifs d'un CAMSP ?*

- Le dépistage des déficits ou handicaps
- La prévention de leur aggravation
- La rééducation par cure ambulatoire
- L'accompagnement des familles, le lien avec les écoles, établissements spécialisés et les commissions spécifiques (Commission de Circonscription Pré-élémentaire, Commission Départementale d'Education Spéciale)
- L'aide à l'intégration dans les structures d'accueil de la petite enfance (Crèche, Halte-Garderie, Ecole maternelle)
- Le lien avec les structures hospitalières et « de ville »

*Projet de CAMSP de Niort ?*

Le CAMSP de Niort souhaite faire une extension de ses bâtiments à hauteur de 250 m<sup>2</sup> (salles de motricité). Ils souhaitent faire construire un pôle de service public afin d'accueillir 15 enfants en déficience moteur et physique ainsi qu'un accompagnement des familles qui rencontrent cette difficulté.

Les riverains de la rue Camille Desmoulins et des alentours demandent qu'ils soit créé suffisamment de places de parking dans l'enceinte du CAMSP afin d'accueillir les familles, les taxis, le personnel... car les places de stationnement du quartier sont déjà saturées.

Le CQ ainsi que la municipalité donnent un avis favorable à la demande du CAMSP et lèvent l'option de parking.

#### 4/ Points sur les dossiers en cours

##### ◦ Carrefour Saint Symphorien/ Louis Tardy

Les services ont fait une nouvelle proposition d'aménagement du carrefour :

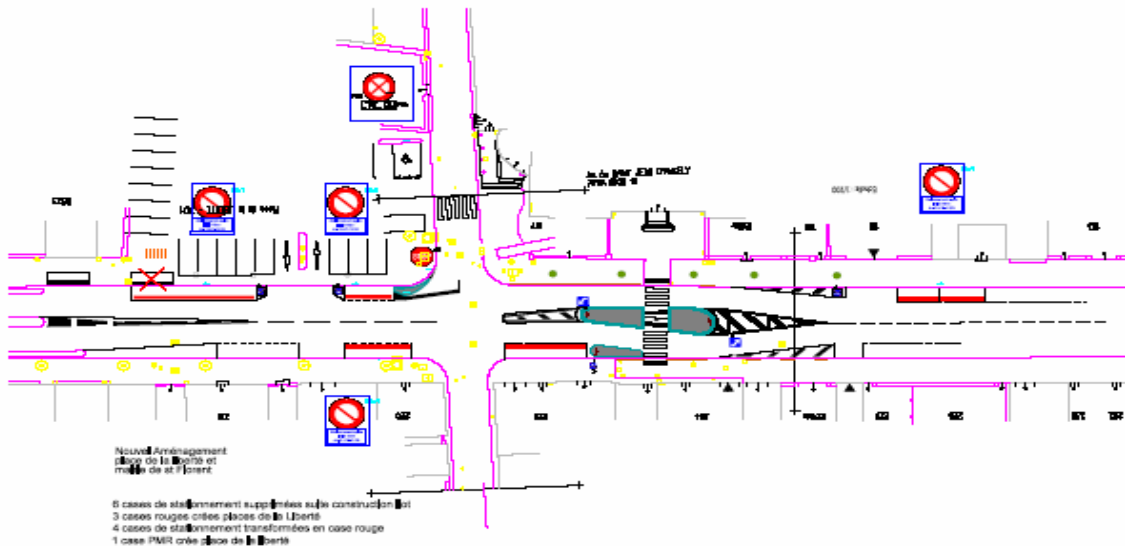
- ↳ 2 minis ronds points semi franchissables
- ↳ Ce dispositif permettra de répondre aux souhaits du CQ : sécuriser les traversées tout en conservant la fluidité de la circulation.



- Le terre-plein reliant les 2 ronds points sera infranchissable.
- Le coût de cet aménagement est de 50 000€, contre environ 400 000€ pour un rond point unique de dimension plus généreuse.
- Les cyclistes seront réinjectés dans le rond point (dans la circulation) en sortant des pistes cyclables.

**VOTE** : POUR : 13 / CONTRE : 1 / ABSTENTION : 0

##### ◦ Aménagement devant la Mairie de quartier de Saint Florent



Les commerçants ont interpellé le CQ suite à la suppression de 6 place de stationnements. La municipalité et les services ont revu le projet sans toucher à l'aspect de sécurité mais uniquement au problème de stationnement.

Ont été revus :

- 4 places devant le parking de la Liberté + 2 places devant le bureau de tabac + 2 places après la Mairie de quartier + une case en face du parking de la Liberté (côté commerce).
- La place de la Liberté restera identique à aujourd'hui.

Les commerçants ne sont pas satisfaits de la taille du haricots central. Cela ne répond pas selon eux à leur problème pour les clients à mobilité réduite.

**Une case « handicapée » sera demandée aux services.**

## 5/ Questions et informations diverses

### *1- Dates des bureaux et CQ du 2<sup>nd</sup> semestre 2010*

<b>BUREAU</b>	Jeudi 2 septembre 2010 à 18h30	Mairie de quartier
<b>CONSEIL</b>	Jeudi 23 septembre 2010 à 20h	Centre Socio Culturel
<b>BUREAU</b>	Mardi 9 novembre 2010 à 18h30	Mairie de quartier
<b>CONSEIL</b>	Mardi 7 décembre 2010 à 20h	Centre Socio Culturel

### *2- Dates des bureaux et CQ du 1<sup>er</sup> semestre 2011*

<b>BUREAU</b>	Jeudi 10 février 2011 à 18h30	Mairie de quartier
<b>CONSEIL</b>	Mercredi 9 mars 2011 à 20h	Centre Socio Culturel
<b>BUREAU</b>	Mardi 3 mai 2011 à 18h30	Mairie de quartier
<b>CONSEIL</b>	Mardi 7 juin 2011 à 20h	Centre Socio Culturel

### *3- Autres dates à retenir*

- **Formation Développement durable et Agenda 21** prévues en septembre/ octobre 2010.
- **Création d'un groupe de travail inter quartier « Mémoire et patrimoine industriel »** : groupe de travail piloté par Francis Mathieu + 2 ou 3 volontaire du CQ.
- **Assemblée plénière** : samedi 20 ou 27 novembre 2010 (date et lieu à confirmer).

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 20h15.

A l'issue de la réunion, un barbecue a été partagé à l'initiative de Yannick Kervran

\*\*\*

*\* Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98, avant la prochaine séance.*